



06 FEB 2021

رécupération du certificat de scolarité et relevé de notes pour les étudiants Admis/ session 2 et le reste Session 1 pour l'année 2020/2021

Il est porté à la connaissance des étudiants du département sciences sociales Admis/ session 2 et reste Session 1, que la récupération du certificat de scolarité 2020/2021 se fera selon le tableau suivant :

Année d'étude 20/21	Date et heure	Lieu
L1 SS Admis vers L2	Mardi Le 09/02/2021 Toute la journée	Bureau 40
Orthophonie et psychologie du travail tous les niveaux	Lundi 08/02/2021 de 09h30 à 12h00 Mercredi 10/02/2021 De 13h00 à 15h30 Jeudi 11/02/2021 de 09h30 à 12h00	Bureau 39
Psychologie	Mercredi 10/02/2021	Bureau 39

NB :

1- pour la récupération du certificat de scolarité l'étudiant doit déposer sur place version papier les documents suivants :

- Quittance de paiement des frais d'inscription.
- Quitus de la bibliothèque.

2- le site pour les réinscriptions est fermé, ces dernières doivent se faire au niveau de la scolarité.

3- cette session est la dernière aucune autre session ne sera lancée.